



ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le mercredi 6 juin, à 19 h, en vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS :

Madame Chrystine Archambault	Employée de soutien
Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Gwendoline Coquet	Représentante de l'OPP
Madame Katie Gagnon	Enseignante
Madame Josée-Anne Larose	Enseignante
Monsieur Jocelyn Provençal	Enseignant
Monsieur Sébastien Raïche	Parent
Madame Carole Rock	Employée de soutien
Madame Cindy Villeneuve-Asselin	Parent

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Nathalie Chenette	Directrice
Madame Diane Morneau	Membre de la communauté

ABSENCE :

Madame Sylvie Blais	Parent
---------------------	--------

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 h 01.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 19 MAI 2021

Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Jocelyn Provençal, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

CÉ-20-21-41 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 19 MAI 2021

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Josée-Anne Larose, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 19 mai avec les modifications suivantes :

- Au point 6.3.3, il faut remplacer « Cé » par « CÉ ».

- Au point 9. à la proposition d'augmenter le nombre de rencontre à 7 ou 8 pour la prochaine année, il faut ajouter que ces rencontres continueront d'être en visioconférence.

CÉ-20-21-42 La proposition est approuvée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 19 MAI 2021

Au point 6.4.1, concernant l'organisation scolaire, les enseignants du 2^e cycle, en accord avec la direction et le Centre de services, ont décidé de modifier l'organisation des groupes de 3^e et 4^e année pour la prochaine année scolaire. Il y aura donc une classe de 3^e année et deux classes de 3^e-4^e année dans le but d'avoir des classes équilibrées et de s'assurer que les quelques élèves de 4^e année qui se seraient retrouvés dans la classe multi ne se sentent pas exclus des autres élèves de 4^e année.

En suivi au point 6.4.4, l'activité « Grand Tintamarre » prévue à la fin de l'année n'aura pas lieu en raison des règles sanitaires de la Santé publique. Cette activité sera reportée à une année ultérieure.

5. PAROLE AU PUBLIC

Rien à signaler.

6. ÉTUDE DES DOSSIERS

6.1 POINTS STATUTAIRES

6.1.1 Fonds à destination spéciale

Ce point a été discuté à la dernière rencontre. Il n'y a pas de nouvelles informations à cet effet.

6.1.2 Suivi du projet éducatif

Jusqu'à présent, 68 élèves ont répondu au sondage sur l'anxiété. Les résultats complets seront présentés en septembre prochain.

6.2 DÉCISION

6.2.1 Approuver les règles de conduite

Nathalie Chenette présente le document des règles de conduite en nous informant de quelques modifications au code vestimentaire : les élèves n'ont pas à enlever leur casquette en entrant dans l'école, seulement avant d'entrer en classe. Également, concernant la longueur des vêtements, il faut que ce soit décent et non mesurable.

À partir de l'année suivante, les règles de conduite seront remplacées pas le Soutien au comportement positif.

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver les règles de conduite pour l'année 2021-2022 telles que présentées.

CÉ-20-21-43 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.2 Approuver une activité de fin d'année pour nos finissants

Bien que la demande des enseignantes de 6^e année pour demander un petit montant aux parents de leurs élèves pour organiser un diner pizza avec ceux-ci aient été approuvée par courriel, elle doit être approuvée officiellement en rencontre du CÉ. Les mesures sanitaires seront respectées, par exemple, une boîte à jus par élève et une seule personne pour distribuera la pizza.

Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Cindy Villeneuve-Asselin, d'approuver le diner pizza de nos finissants qui aura lieu la semaine prochaine.

CÉ-20-21-44 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.3 Adopter le rapport annuel du CÉ

Nathalie Chenette résume le document pour les membres.

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Sébastien Raïche, d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement de l'année 2020-2021.

CÉ-20-21-45 La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2.4 Adopter le budget annuel de l'établissement – 2021-2022

Nathalie Chenette explique chaque point du budget, dont la grande majorité est affectée aux salaires du personnel. Elle explique également que le montant des enveloppes remises pour les différentes mesures sont calculées en fonction du nombre d'élèves. Bien que les membres du CÉ ne peut rien changer au budget, il faut quand même l'adopter.

Il est proposé par Josée-Anne Larose, secondé par Carole Rock, d'adopter le budget annuel de l'établissement tel que présenté.

CÉ-20-21-46 La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 DISCUSSION ET CONSULTATION

6.3.1 Date de l'assemblée générale des parents

Le Conseil d'établissement s'entend pour la date du 15 septembre 2021 pour tenir l'assemblée générale des parents. Comme pour les années passées, elle se

tiendra le même soir que les rencontres de parents. Il restera à déterminer si cette rencontre aura lieu en présentiel ou en visioconférence.

6.3.2 Évaluation et suivi du plan de lutte

En 2020-2021, un cas d'intimidation a été rapporté et le plan de lutte contre l'intimidation a été appliqué. Le plan de lutte sera revu à l'automne. Des membres du CÉ suggèrent de mieux informer les parents des conflits concernant leurs enfants et d'encourager le travail d'équipe avec les parents.

6.3.3 Retour sur la consultation des élèves

Qwendoline Coquet présente les résultats du sondage de l'OPP aux élèves. Les enfants ont été sondés sur leur sentiment de sécurité à l'école, ce qu'ils aiment, des activités, projets et même des folies qu'ils aimeraient qu'il y ait à l'école. Parmi les suggestions d'activités, certaines pourraient être instaurées dès la prochaine année scolaire.

6.3.4 Déterminer les dates pour le concours de logo

Le concours de logo pourrait être lancé dès le début du mois de novembre et pourrait être fait à la maison avec la collaboration des parents.

6.4 INFORMATION

6.4.1 Candidature aux prix Inspiration Patriotes

Nathalie Chenette a soumis la candidature des enseignantes du préscolaire et du 1^{er} cycle pour leur projet de dépistage précoce en lien avec la lecture, aux prix Inspiration Patriotes, dans la catégorie Innovation.

6.4.2 Activité de fin d'année

Ce sujet a été traité à la dernière rencontre. Il n'y a pas de nouvelles informations à cet effet.

6.4.3 Activités pour les finissants

La remise des diplômes pour les élèves de 6^e année se déroulera le 23 juin en après-midi devant l'école. Les parents de ces élèves sont invités à assister à cet événement. Le tout se déroulera de façon simple, dans le respect des mesures sanitaires. L'après-midi se terminera avec une haie d'honneur pour ces finissants sur la cour extérieure.

6.4.4 Date de la photo scolaire

La prise de la photo scolaire est prévue pour le 15 septembre prochain. Elle pourrait changer s'il pleut.

7. PAROLE A L'OPP

Gwendoline Coquet nous informe que le ménage des plate-bandes a été fait dernièrement.

8. VARIA

8.1 Approbation de la sortie du 17 septembre pour les élèves de 6^e année

Les enseignantes de 6^e année planifient de faire une activité de « Team Building » avec leurs élèves, ainsi que la direction, la TES et l'enseignante en éducation physique le vendredi 17 septembre prochain. La sortie aurait lieu à Fort Débrouillard à Roxton Falls dans les Cantons de l'Est et le coût serait d'environ une cinquantaine de dollars par élève, incluant le transport. Un sondage sera envoyé aux parents dès la rentrée scolaire et pour que la sortie puisse avoir lieu, cela prend 80 % de participation.

Il est proposé par Sébastien Raïche, secondé par Jocelyn Provençal, d'approuver la sortie des élèves de 6^e à Fort Débrouillard le 17 septembre prochain.

CÉ-20-21-47 La proposition est approuvée à l'unanimité.

9. PROCHAINE RENCONTRE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre aura lieu en septembre 2021, à une date à déterminer après les élections du Conseil d'établissement lors de l'Assemblée générale à l'école du Parchemin (15 septembre 2021). Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Josée-Anne Larose, de lever l'assemblée. Il est 20 h 49.

CÉ-20-21-48 La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jérémie Chevalier, président

Nathalie Chenette, Directrice

Date